

**Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station**

S É A N C E O R D I N A I R E D U 0 4 M A I 2 0 1 5

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, située au 5 rue Notre-Dame, le lundi 04 mai 2015, à 19 h 30.

Présents : M. Réal Coté, Maire
 M. Robin Côté, conseiller # 2
 M. François Maltais, conseiller # 3
 M. Hamid Benouanass, conseiller # 4
 M. Pascal Vermette, conseiller # 5

Formant quorum.

Étaient absents avec motivation, madame la conseillère Gyna Simard et monsieur le conseiller Michel Claveau.

Également présent :

M. Dave Corneau, directeur général.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION :

- 2.A) *Lecture et acceptation de l'ordre du jour;*
- 2.B) *Exemption de la lecture des procès-verbaux, séances ordinaires du 07 & 20 avril 2015;*
- 2.C) *Adoption des procès-verbaux, séances ordinaires du 07 & 20 avril 2015.*

3. DROIT DE PAROLE

4. RÉSOLUTIONS :

- 4.A) *Entretien d'hiver rue St-Jean-Baptiste – Contrat MTQ;*
- 4.B) *Val-Éo – Membre du comité de suivi;*
- 4.C) *PIQM-MADA – dépôt de projet;*
- 4.D) *Œuvre d'Art hôtel de ville – Paiement de la maquette;*
- 4.E) *Plantation du mai 2015;*
- 4.F) *Maire suppléant.*

5. DON ET SUBVENTION :

- 5.A) *Proposition du comité;*

6. URBANISME :

Aucun dossier.

7. AFFAIRES NOUVELLES :

- 7.A) *Préposé à l'entretien saisonnier - Embauche;*
- 7.B) *Leucan - Barrage routier.*

8. LISTE DES COMPTES

9. CORRESPONDANCE :

- 9.A) *Plaisirs d'hiver 2015;*
- 9.B) *Demande à Greenpeace;*
- 9.C) *Nom de domaine « .QUEBEC »;*
- 9.D) *Gala reconnaissance école Curé-Hébert;*
- 9.E) *Campagne « 10 dans 10 » sur le tabagisme.*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 h 31 Monsieur le Maire Réal Côté préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.A) LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR R.7255.05.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté.

2.B) EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 07 & 20 AVRIL 2015 R.7256.05.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'exemption de lecture des procès-verbaux soit accordée.

2.C) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX, PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 07 & 20 AVRIL 2015 R.7257.05.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE les procès-verbaux des séances ordinaires du 07 & 20 avril 2015 soient adoptés.

3. DROIT DE PAROLE

Un droit de parole est accordé aux citoyens présents à 19 h 32.

4. RÉOLUTIONS

4.A) ENTRETIEN D'HIVER RUE ST-JEAN-BAPTISTE – CONTRAT MTQ R.7258.05.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'offre de contrat du Ministère des Transports, dossier #6807-15-4905, contrat #850878736, concernant le déneigement, déglacage et fourniture de matériaux du 3^e Rang Est, soit acceptée au montant de 11 025 \$ pour la période hivernale 2015-2016.

QUE monsieur le directeur général Dave Corneau soit autorisé à signer tous les documents nécessaires afin que prenne effet cette résolution.

4.B) **VAL-ÉO – MEMBRE DU COMITÉ DE SUIVI**
R.7259.05.15

CONSIDÉRANT QUE le projet Éoliennes Belle-Rivière désire constituer un comité de suivi du projet;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville-Station doit nommer deux membres qui siègeront sur ce comité, soit un membre du conseil ainsi qu'un résident voisin de l'éolienne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE monsieur le conseiller Robin Côté soit nommé afin de représenter le conseil municipal d'Hébertville-Station sur le comité de suivi du projet Éoliennes Belle-Rivière.

4.C) **PIQM-MADA – DÉPÔT DE PROJET**
R.7260.05.15

Il est proposé par madame monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le projet d'aménagement d'espaces intergénérationnels soit autorisé par le conseil;

QU'une demande de subvention soit déposée au programme d'infrastructure Québec municipalité - Municipalité amies des aînées;

QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles, soit un montant de 4 058,20 \$, et des coûts d'exploitation contigus du projet.

QUE monsieur le directeur général Dave Corneau soit autorisé à signer tous les documents nécessaires concernant ce projet.

4.D) **ŒUVRE D'ART HÔTEL DE VILLE – PAIEMENT DE LA MAQUETTE**
R.7261.05.15

CONSIDÉRANT QUE l'artiste, retenu afin de produire une œuvre d'art pour le nouvel hôtel de ville, a produit un projet de maquette;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le paiement du projet de maquette lié à la Politique d'intégration des arts à l'architecture pour le nouvel hôtel de ville d'Hébertville-Station soit émis au montant de 2 500\$, taxes incluses.

4.E) **PLANTATION DU MAI 2015**
R.7262.05.15

Il est proposé par monsieur le conseiller François Maltais appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le trajet proposé par le comité de la Plantation du Mai pour la parade du vendredi 12 juin 2015 soit accepté;

QUE les rues concernées soient barrées de 18 h 30 à 19 h 15;

QUE la demande d'utilisation des chaises et des tables appartenant à la municipalité soit acceptée.

4.F) **MAIRE SUPPLÉANT**
R.7263.05.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE monsieur le conseiller François Maltais soit nommé au poste de maire suppléant pour la période du 5 mai au 2 novembre 2015.

5. DONS ET SUBVENTIONS

5.A) **PROPOSITION DU COMITÉ**

Aucune proposition n'a été soumise par le comité.

6. URBANISME

Aucun dossier.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.A) **PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN SAISONNIER - EMBAUCHE**
R.7264.05.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station, sur les recommandations du comité des Ressources humaines, embauche M. Régis Dion, comme préposé à l'entretien, classe II, sur une base saisonnière, aux conditions et au salaire énumérés dans la convention collective.

7.B) **LEUCAN - BARRAGE ROUTIER**
R.7265.05.15

CONSIDÉRANT QU'un projet d'effectuer un barrage routier dans la municipalité d'Hébertville-Station a été soumis au conseil par Leucan;

CONSIDÉRANT QUE la recherche de bénévoles et de supervision serait la responsabilité de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'aucun membre du conseil ne se porte volontaire pour superviser l'activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station autorise un barrage routier, si des bénévoles se portent volontaires, le 15 mai 2015 afin de recueillir des fonds pour Leucan;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station ne se portera pas responsable de l'organisation de l'évènement.

8. LISTE DES COMPTES
R.7266.05.15

Nom	Montant
BANQUET GUYLOU	630.16 \$
BC2 GROUPE CONSEIL INC.	310.43 \$
BELL CANADA	81.11 \$
BELL MOBILITÉ	112.25 \$
BIOLAB-DIVISION ÉCO-SANTÉ	136.48 \$
CANADIEN NATIONAL	308.00 \$
CARL BOUCHARD	2 500.00 \$
COGÉCO CÂBLE	46.25 \$
CONSTRUCTION LEM-TECH INC.	6 576.24 \$
DUCHESNE AUTO	121.76 \$
EXCELLCOPIE INC.	63.23 \$
EDDYNET INC.	522.92 \$
ÉPICERIE MARCHÉ DE LA GARE	1 621.62 \$
ÉQUIPEMENT DHP INC.	108.31 \$
FABIEN DEVIN	50.00 \$
FONDATION CHSLD LAC-ST-JEAN	100.00 \$
HYDRO QUÉBEC	1 698.79 \$
JACQUES DEMERS	1 005.00 \$
ENTREPRISES ROSARIO MARTEL INC	12 577.06 \$
LES FLEURONS DU QUÉBEC	448.40 \$
LIBRAIRIE HARVEY ENR.	254.62 \$
LYS INFORMATIQUE	115.55 \$
MÉGABURO	346.59 \$
MICHEL GAUDREAU	525.44 \$
MRC LAC-ST-JEAN-EST	14 451.85 \$
NUTRINOR	852.98 \$
NUTRINOR PRODUITS PÉTROLIERS	154.16 \$
PIÈCES D'AUTOS JMR ALMA	20.19 \$
PRODUITS BCM LTÉE	735.21 \$
PRODUITS DE SUNCOR ENERGIE	2 202.00 \$
PRODUITS D'ENTRETIEN BOILY	105.32 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	1 811.55 \$
RÉAL CÔTÉ	195.02 \$
ROBIN CÔTÉ	35.10 \$
ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC	55.19 \$
SIMARD BOIVIN LEMIEUX	1 268.13 \$
SPI SÉCURITÉ INC.	328.77 \$

SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE	2 251.92 \$
USINAGE BT	441.55 \$
VALMO ÉLECTRIQUE	384.25 \$
VISA DESJARDINS	226.55 \$
VITRERIE BOILY LTÉE	402.41 \$
SALAIRES NETS	17 997.41 \$
TOTAL	74 179.77 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des comptes à payer soit approuvée.

9. CORRESPONDANCE

9.A) PLAISIRS D'HIVER 2015 **R.7267.05.15**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents,

QU'une motion de félicitations soit présentée au comité organisateur des Gaietés hivernales 2015 pour avoir remporté la tour d'escalade pour l'activité organisée dans le cadre des plaisirs d'hiver 2015 ainsi que pour la réussite du festival.

9.B) DEMANDE À GREENPEACE **R.7268.05.15**

CONSIDÉRANT QUE la prise de position par de nombreux élus et parties prenantes dans le litige entre Greenpeace, la compagnie forestière Produits Forestiers Résolu et des effets sur les acteurs des régions et les collectivités forestières;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal d'Hébertville-Station et d'autres municipalités soutiennent qu'il est important de signifier à Greenpeace les effets de leurs actions sur la durabilité des générations présentes et futures;

CONSIDÉRANT QUE l'industrie forestière, dont Produits Forestiers Résolu, tout comme toutes les entreprises forestières québécoises, doivent respecter des normes gouvernementales et environnementales très strictes et obligatoires;

CONSIDÉRANT QUE la ressource forestière est exploitée et gérée dans une perspective de développement durable;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement durable des forêts vise à maintenir ou à améliorer la santé à long terme des écosystèmes forestiers afin d'offrir aux générations d'aujourd'hui et de demain les avantages environnementaux, économiques et sociaux que procurent ces écosystèmes;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec apporte un soin jaloux à l'évaluation de la performance forestière et environnementale et que l'accès à la matière ligneuse en forêt publique est un privilège accordé à un nombre

restreint d'organismes, d'entreprises forestières et d'usines de transformation du bois;

CONSIDÉRANT QUE ceux qui jouissent de ce privilège doivent s'acquitter de certaines obligations notamment celles de s'assurer que la récolte des bois respecte les indicateurs de performance établis par ce dernier;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère a mis en place un outil précieux pour la mise en œuvre du nouveau régime forestier soit un système de gestion environnementale et d'aménagement durable des forêts;

CONSIDÉRANT QUE ce système permet de réduire les impacts de ces activités d'aménagement forestier sur l'environnement par la mise en place, dans toutes les régions du Québec, de mécanismes de gestion rigoureux;

CONSIDÉRANT QU'en 2005, le Ministère a adopté onze Objectifs de Protection et de Mise en Valeur (OPMV) des ressources du milieu forestier qui ont été intégrés aux plans généraux d'aménagement forestier de 2008-2013. Chaque unité d'aménagement forestier a des objectifs qui devaient être atteints par la réalisation d'activités d'aménagement forestier;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère a étudié ces activités dans le but de vérifier si les modifications avaient des effets néfastes sur l'environnement forestier;

CONSIDÉRANT QUE par sa réglementation, le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs s'est employé à trouver les moyens pour y remédier;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a adopté une politique de consultation sur les orientations du Québec en matière de gestion et de mise en valeur du milieu forestier;

CONSIDÉRANT QUE cette politique encadre la tenue des consultations publiques que le ministre des Ressources naturelles tient auprès de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la forêt, au Québec tout comme ailleurs, contribue largement à l'économie, à la vie sociale et à des mesures de conservation et de protection de la planète;

CONSIDÉRANT QUE dans l'ensemble des régions au Québec, la forêt, c'est le pain et le beurre des citoyens qui l'habitent et que nous en prenons un soin jaloux, pour les générations futures;

CONSIDÉRANT QUE l'industrie forestière, dont Produits Forestiers Résolu, est également coincée dans un litige portant sur les autorisations requises auprès des peuples autochtones et sur la préservation d'une aire protégée pour le caribou forestier, alors que ces dossiers relèvent d'instances gouvernementales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE Greenpeace évalue dorénavant les impacts de leurs actions sur les travailleurs, leurs familles et les régions, dans leur campagne de boycottage de produits provenant de la transformation par les industriels forestiers du Québec de la matière ligneuse et de la forêt;

QUE Greenpeace trouve des solutions par des pourparlers afin de mettre un terme aux effets désastreux sur l'économie de plusieurs régions du Québec, dans leur litige envers cette industrie.

9.C) **NOM DE DOMAINE « .QUÉBEC »**

L'information est diffusée.

9.D) **GALA RECONNAISSANCE ÉCOLE CURÉ-HÉBERT**

L'information est diffusée.

9.E) **CAMPAGNE « 10 DANS 10 » SUR LE TABAGISME**

L'information est diffusée.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est accordée aux citoyens dans la salle à 20 h 05.

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
R.7269.05.15**

Monsieur le conseiller Robin Côté propose de lever la présente séance à 20 h 06.

Monsieur Réal Côté,
Maire

Monsieur Dave Corneau,
Directeur général